



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réduction des émissions de CO2 du secteur pharmaceutique et de la santé

Question écrite n° 13137

Texte de la question

M. Jérôme Guedj appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la nécessité de réduire les émissions de CO2 du secteur pharmaceutique et de la santé. Dans la matinée du 6 novembre 2023, des militants écologistes ont construit, symboliquement, un mur devant le ministère de la transition écologique, protestant contre « l'inaction climatique ». Cette énième contestation, qui intervient après plusieurs condamnations de l'État pour inaction climatique et à quelques semaines de la COP 28, est symptomatique d'une « éco-anxiété » grandissante dans la population française, comme le soulignait le CESE dans son dernier rapport sur l'état de la France. En parallèle, une étude du *Shift Project* intitulée « Décarboner la santé pour soigner durablement » estimait les émissions de gaz à effet de serre du système de santé français à 49 millions de tonnes en équivalent CO2. Dans ce contexte d'urgence, où chaque tonne de CO2 économisée compte et où tous les secteurs doivent participer à l'effort de transition, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur la transition écologique du système de santé et les mesures prévues à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13137

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10441

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)